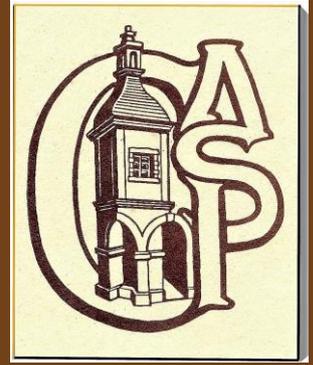


ASSOCIATION DE SAUVEGARDE

DU PATRIMOINE CASTELSARRASINOIS



<https://castel-patrimoine.com>

EDITO



“En mai, fais ce qu'il te plaît” ! : Ah, mai, ! ce mois où l'on nous dit de faire ce qu'il nous plaît ! Cette maxime populaire, véritable refrain printanier, résonne comme une invitation à la légèreté et à la spontanéité, comme un vent de liberté dans nos esprits souvent engourdis par les habitudes du quotidien. Elle incarne l'esprit de renouveau et de plaisirs simples que nous associons au mois de mai.

Cette expression puise ses racines dans la littérature médiévale, où elle se présentait sous la forme « *Au mois de mai, chacun fait ce qui lui plaît* » Elle apparaît pour la première fois dans un texte datant du XIII^e siècle, attribué à un certain Jehan de Condet, poète et

trouvère français. Elle faisait référence aux coutumes médiévales, aux pratiques agricoles et aux festivités populaires de la saison, notamment les festivals des troubadours et les fêtes de la nature. Elle n'était pas encore associée aux aspects météorologiques et saisonniers qui la caractérisent aujourd'hui.

Chacun de nous aura sa façon d'interpréter cette expression. Comme une injonction à agir après la torpeur de l'hiver ? Comme une excuse à remettre à plus tard ce que l'on peut faire tout de suite ? ou tout simplement une invitation à ne rien faire du tout ? Et honnêtement qui peut nous en vouloir ? Après tout, le printemps c'est le temps de flâner au soleil. Si cela ne plaît pas aux autres, qu'ils attendent le mois de juin !

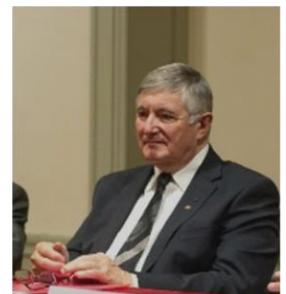
En MAI,
fais ce qu'il te PLAÎT !



Conférence d'Avril

Jordi PASSERAT

“François de Prades et
Jean Martin de Prades”



A l'invitation de l'ASPC, Jordi Passerat s'est attaché à faire découvrir ou redécouvrir, à un auditoire attentif et curieux le destin peu connu et peu relaté, de ces deux figures de notre cité. Quoi de mieux donc, que d'évoquer in situ la vie et l'œuvre de François de Prades et de Jean Martin de Prades.

Tous deux se situent dans la lignée d'une famille enracinée depuis cinq siècles dans la région, mêlée à l'histoire locale par trois consuls au 17^e siècle, des docteurs en droit ou juges, des officiers, des docteurs en théologie et simples clercs réguliers ou séculiers, jusqu'au dernier maire de l'Ancien Régime.



François de Prades

François de Prades est né à Castelsarrasin en 1693, il fait des études universitaires à Toulouse et obtient la cure de Montaigu sur Save. Par la suite il est nommé curé de Saint Sauveur à Castelsarrasin jusqu'en 1757, date à laquelle il résilie sa charge. N'ayant jamais été un abbé de cour, François de Prades se retire à l'ombre du cloître de Moissac où il terminera ses jours. C'est comme poète, maître de l'ode lyrique, qu'il se fera connaître et sera couronné par l'Académie des Jeux Floraux dont il deviendra Maître ès Art puis Mainteneur (à l'instar de Jordi Passerat). Son œuvre principale, *Ode sur la grâce*, philosophique et humaniste, sera pourtant censurée, en pleine querelle janséniste. Son nom reste attaché à l'histoire de l'hôpital de Castelsarrasin dont il fut un bienfaiteur.

Son neveu, **Jean Martin de Prades** est né à Castelsarrasin en juillet 1724 (eh oui, c'est bien le tricentenaire de sa naissance !) Après de brillantes études qui le font accéder à la licence de théologie, il obtient le grade de docteur après la soutenance de sa thèse en Sorbonne. Parallèlement il se lie avec D'Alembert et Diderot et collaborera à l'écriture de l'Encyclopédie, emblème de l'esprit du siècle des Lumières. Son long article "*Certitude*", préfacé par

Diderot, où il évoque la primauté des sensations et où il s'interroge sur la valeur des miracles, provoque la réaction des jansénistes et des jésuites. Ils obtiendront que la Sorbonne se déjuge et condamne celui qu'elle venait de couronner. Obligé de s'exiler il obtient, avec le soutien de Voltaire, la place de lecteur royal à la cour du roi de Prusse.

Il obtient sa réhabilitation par le Pape après s'être rétracté et, malgré les jalousies, enchaînera les fonctions prestigieuses auprès du roi de Prusse Frédéric II. Durant la guerre de sept ans, qui oppose la Prusse à la France, il sera calomnié et emprisonné. Libéré en 1763 il est cependant assigné à résidence à Glogow en Silésie et réduit au silence. Il y restera jusqu'à sa mort en 1782.

Castelsarrasin, Paris, les Pays Bas, Berlin : la province, l'université, l'exil, la fréquentation d'un despote éclairé à la cour prussienne ! que de lieux et de milieux traversés, quel destin !



Jean Martin
de Prades

Le Coin de l'Adhérent

Conférence de Mai

La conférence animée par **Bernard Ouardes** : ("L'Usine Sainte Marguerite : du Cuivre à l'Aluminium") prévue ce mois de mai, est déplacée au quatrième trimestre 2024.

Elle est remplacée par une sortie culturelle à **Lecture** le 30 Mai. (Voir ci-dessous).

Cela en raison de la conférence que donnera l'ASPC **le 7 juin** à l'occasion du bicentenaire de l'Hôtel de Ville de Castelsarrasin, ce qui nous a contraint à avancer notre sortie annuelle d'un mois.

Conférence de Juin

La conférence du mois de juin, proposée par l'**ASPC**, se déroulera dans le cadre des manifestations pour le bicentenaire de l'Hôtel de Ville.

Elle aura pour thème : **"La Place de la Liberté : des origines à nos jours"**.

Elle se déroulera le vendredi 7 juin 2024, à 18h. salle M. Duba - Médiathèque de Castelsarrasin.

Parallèlement, une exposition photo sera mise en place à la maison d'Espagne, qui retracera l'histoire de la place de la Liberté.

Sortie Culturelle

Le jeudi 30 mai 2024

Après Albi, notre sortie culturelle annuelle nous conduira vers la cité de **Lectoure**, classée "ville d'art et d'histoire" pour ses nombreux monuments. Un parcours guidé nous mènera de la **cité romaine** aux demeures de charme du 19^e siècle en passant par la **cathédrale St. Gervais** et le **château des comtes d'Armagnac**.



Après le repas au restaurant, nous aurons la visite accompagnée du **musée archéologique** puis nous irons à la rencontre d'un **artisan pastelier** qui nous fera découvrir *le bleu de Lectoure*, ce pastel qui forgea la légende du pays de cocagne.

Les adhérents désireux de participer à cette sortie devront renseigner et nous renvoyer, dans les délais, **le coupon réponse** ci-dessous (p. 4)

L'autre patrimoine notre langue !

Faire du potin !

Ce synonyme de faire du bruit, du vacarme, est sans doute le fruit de l'esprit misogyne qui traverse les siècles. Il vient d'une pratique courante au XVIII^e siècle. Les femmes se réunissaient souvent à la veillée pour filer, chacune apportant sa potine, terme désignant à l'époque un petit pot de terre cuite contenant des braises qu'elles mettaient à leurs pieds. Ainsi il fait meilleur et on "*potine*", on se raconte les nouvelles. Des veillées villageoises, avec une certaine logique on est passé très vite aux commérages, puis aux ragots mondains. En effet certains salons parisiens de la

fin du XX^e siècle s'appelaient des potinières.

Mais, bien souvent, le potin peut devenir un...



Expression argotique dont l'origine remonte aux peuples des Caraïbes. Avant l'arrivée des Européens, les Caribéens utilisaient le mot "*bokam*" pour désigner le grill sur lequel ils fumaient la viande ou le poisson. Ces Européens, souvent des pirates, des déserteurs, se sont établis sur

place et ont alors francisé "*bokam*" en "*boucan*", d'où leur nom de - boucanier -. Dans certains ouvrages du XVIII^e siècle on trouve le mot - boucan- pour désigner un lieu de débauche. L'expression "faire du boucan" rappelle en quelque sorte, le lointain souvenir du vacarme qui, sans doute, accompagnait les festins des boucaniers qui avaient la mauvaise réputation d'aimer boire, manger et faire beaucoup de bruit.

À noter qu'aujourd'hui encore, le fait de -boucaner la viande- consiste à la fumer au feu de bois.

COUPON À RETOURNER

Par courrier : **avant le 7 mai 2024**

À l'adresse suivante : **ASPC 2bis rue du Soleil - 82100 – Castelsarrasin -**

Journée à LECTOURE le 30/05/2024 : Visites guidées + repas

NOM : **PRÉNOM** :

REPAS : Nombre de repas : X 25 € TOTAL : €

(Règlement par chèque à l'ordre de **l'ASPC -Castelsarrasin-**)

DÉPLACEMENT : (cocher la case)

- Individuel (rdv. 10h. Entrée de l'Office du Tourisme : Place du Général de Gaulle – Lecture-)
- En groupe – en covoiturage (rdv. à 8h. 45 Parking du stade)